

Service instructeur

Direction des Routes et des Transports
Service Administration et Finances

N° CP-2011-2-3-4

Service consulté

**AIDES AUX COMMUNES
COMMUNES DE CERNAY, ILLZACH ET WOLFERSDORF
PROROGATION DE DELAI DE VALIDITE ET LEVEE DE DECHEANCE
QUADRIENNALE**

Résumé : proposition de prorogation du délai de validité et de levée de déchéance quadriennale pour une aide financière en faveur des Communes de CERNAY, ILLZACH et WOLFERSDORF

Le règlement financier du Département fixe la durée de validité des subventions à 3 ans, à compter de leur notification.

1. CERNAY : aménagement du parking "Cour de Ferrette"

La Ville a bénéficié d'une aide au titre du programme "Voirie Communale" (VCO03484). La notification de l'aide a été adressée à la Ville le 5 décembre 2005.

Le montant prévisionnel de la subvention était de 10 217 €, calculé au taux de 20 % sur une dépense de 51 084 € HT.

La collectivité a transmis les décomptes définitifs le 29 juin 2010, soit 18 mois après la date de déchéance.

Avant démarrage des travaux, la commune a dû engager un diagnostic d'archéologie préventive compte tenu de la présence de vestiges datant de l'époque médiévale.

Faute de bureau spécialisé disponible, la Ville n'a pu être en possession d'un rapport diagnostic qu'après un délai de 12 mois.

Au vu du rapport diagnostic, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a missionné l'Institut National pour la Recherche et l'Archéologie Prévention (INRAP) pour l'exécution de fouilles archéologiques.

Dans les faits, l'Institut s'est révélé dans l'incapacité d'engager les travaux dans le délai imparti.

Finalement c'est le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR) qui a procédé à ces fouilles.

Ces différents aléas ont eu pour effet de retarder le début des travaux à septembre 2009.

L'opération a donc été réalisée dans un délai de 10 mois.

2. ILLZACH : aménagement des rues de l'Arc, des Prés et Desnos

La Ville a bénéficié d'une aide au titre du programme "Voirie Communale"(VCO04163). La notification de l'aide a été adressée à la Ville le 26 juin 2006.

Le montant prévisionnel de la subvention était de 104 018 €, calculé au taux de 20 % sur une dépense subventionnable de 520 092 € HT.

Un acompte de 20 803 € a été versé à la Ville le 6 septembre 2006. Le solde de l'engagement est, à ce jour, de 83 215 €.

La Maîtrise d'Oeuvre n'a été soldée qu'en mai 2010.

La collectivité a transmis les décomptes définitifs le 12 juillet 2010, soit 1 an après la date de échéance. Les justificatifs présentés permettraient de verser un deuxième acompte pour solde de 70 131 €.

3. ILLZACH : aménagement de la rue du Fossé

La Ville a bénéficié d'une aide au titre du programme "Voirie Communale" (VCO03967). La notification de l'aide a été adressée à la Ville le 29 mars 2007.

Le montant prévisionnel de la subvention était de 20 309 €, calculé au taux de 20 % sur une dépense subventionnable de 101 543 € HT.

Du fait des difficultés intervenues dans la coordination des différents intervenants sur le chantier, les travaux d'enfouissement des réseaux entrepris en 2006 ont retardé la réfection de la voirie.

La collectivité a transmis les décomptes définitifs le 18 juin 2010, soit 3 mois après la date de échéance.

4. WOLFERSDORF : aménagement de la RD 14 bis (rue Principale)

La Ville a bénéficié d'une aide au titre du programme "Sécurité en Traverse d'Agglomération" (STA03218). La notification de l'aide a été adressée à la Commune le 26 avril 2007.

Le montant prévisionnel de la subvention était de 88 722 €, calculé au taux de 28 % sur une dépense subventionnable de 316 866 € HT.

A ce jour, deux acomptes pour un montant total de 42 604 € ont été versés. Le solde de l'engagement est de 46 118 € ;

Au cours des travaux, l'entreprise titulaire du marché a été déclarée en liquidation judiciaire.

Les travaux n'ont pu être achevés qu'après rachat de la société.

La collectivité a transmis les décomptes définitifs le 2 juillet 2010, soit environ 2 mois après la date de déchéance. Les justificatifs présentés permettraient de verser un troisième acompte pour solde de 37 407 €.

Au vu de ce qui précède et en application du règlement financier, je vous propose :

- de proroger le délai de validité des subventions, de lever la déchéance quadriennale et d'autoriser le versement des soldes pour les opérations suivantes :
 - aménagement du parking "Cour de Ferrette" à CERNAY (programme A284 pour un montant de 10 217 €),
 - aménagement des rues de l'Arc, des Prés et Desnos à ILLZACH (programme A284 pour un montant de 70 131 €),
- de proroger le délai de validité des subventions et d'autoriser le versement des soldes pour les opérations suivantes :
 - aménagement de la rue du Fossé à ILLZACH (programme A284 pour un montant de 16 954 €),
 - aménagement de la RD 14 bis (rue Principale) à WOLFERSDORF (programme A283 pour un montant de 37 407 €),

Les crédits seront imputés au chapitre 204, fonction 628, nature 20414, de la politique A08.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER